



DECEMBRE 2023

n°7

Journal
D'information
de la
Commune



2023, 3ème année de mandat

Et oui, déjà 3 ans que la nouvelle équipe municipale assure la gestion de notre village.

Le vendredi 17 mars 2023, nous avons présenté lors d'une réunion publique à la salle des fêtes un bilan de mi-mandat. Il importait pour le Conseil Municipal de rendre compte à la population de l'avancée de nos objectifs: finances, travaux et animations.

Au printemps les votes du compte administratif 2022 et du budget primitif 2023 ont confirmé la stabilité financière de la commune: dette réduite de moitié, pas de nouvel emprunt, pas d'augmentation des taux des impôts communaux, poursuite des investissements.

Concernant les travaux, nous privilégions la rénovation du patrimoine communal : cette année les façades de la mairie.

Avec la communauté de Communes Cœur de Garonne qui a la compétence, nous améliorons petit à petit par tronçon notre voirie communale et l'état de nos fossés.

En 2023, Cœur de Garonne a mis en place la nouvelle tarification pour les ordures ménagères qui se traduit souvent par une augmentation pour les plus modestes. Nous le regrettons et nous l'avons dénoncé car elle ne s'est pas traduite par un meilleur service à notre village et à ses habitants.

Enfin pour créer du lien social, nous continuons et continuerons à soutenir ou à porter toutes les animations associatives, festives, journées citoyennes avec en point d'orgue la fête locale de juillet.

Félicitations à toutes celles et ceux qui s'investissent pour faire vivre notre village : bénévoles du comité des fêtes, citoyens ou élus.

Le Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année remplies de joie et d'amour.

Bien à vous
Daniel PARÉDÉ

Nous avons le plaisir de vous inviter à la présentation des vœux le dimanche 14 janvier à 16h, salle André Deladage. Nous ferons connaissance avec les nouveaux beaufortais et partagerons un moment de convivialité autour de la galette des rois

Venez fêter la nouvelle année le 31 décembre, salle André Deladage.
Inscriptions au
06 81 43 11 99
Ou
06 21 24 46 51

Mairie de BEAUFORT

69 place du 19 mars 1962 (31370)
TEL 05 61 91 80 04
mairiebeaufort@orange.fr
Découvrez toutes nos actualités sur:
www.mairie-beaufort31.fr

Directeur de la publication : Daniel PARÉDÉ

Comité de rédaction : Élisabeth APHATIE
Myriam DUPUY Sophie MESSEAN
Mise en page : Elisabeth APHATIE

IPNS : ne pas jeter sur la voie publique



..... **AMÉLIORER LA SECURITÉ**

Vous avez sûrement constaté que le trafic routier a augmenté sur notre commune. Une part importante de ce trafic est dit de transit.

Voitures, deux roues, fourgons, camions traversent notre village de plus en plus vite parfois sans même respecter les priorités.

Le conseil municipal, sur proposition du maire, a décidé de renforcer la sécurité et de tenter de réduire la vitesse sur plusieurs points du village .

- Mise en place de 3 stops au centre du village au croisement des routes départementales RD50 et RD7B.
- Mise en place d'un ralentisseur avec coussin berlinois et passage sur une seule voie Route de Saint-Clar dans la descente avant le pont, lieu-dit Berdie.
- Extension de la zone limitée à 30 km/h sur la RD50 dès l'entrée du village en venant de Saint-Clar jusqu'à la sortie Route de Sabonnères.
- Zone limitée à 50km/h avec mise en place de panneaux Chemin du Parayre sur tout le secteur urbanisé.
- Zone limitée à 50 km/h avec mise en place de panneaux Chemin de Lahage sur tout le secteur urbanisé.
- Installation de panneaux 50 km/h sur la RD50 au Hameau Les Chênaies qui rappelleront aux conducteurs le code de la route avec la limitation de vitesse à 50km/h en zone urbaine

Ces travaux de sécurisation de nos voies seront réalisés durant le premier semestre 2024.

Nous analyserons l'effet de ces mesures que nous espérons efficaces ; si nécessaire d'autres aménagements seront étudiés sur Beaufort.

Sècheresse 2022

La demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, déposée par la Mairie à la suite de la sécheresse 2022 a été rejetée par la commission interministérielle



ÉNERGIES RENOUVELABLES

Dans le cadre de la loi 2023-175 du 10 mars 2023, relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, les communes sont amenées à définir des zones permettant de faciliter l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables.

Selon la loi, les communes doivent adresser des propositions de zonage au référent préfectoral énergies renouvelables.

À Beaufort, en l'absence de zone d'activité économique ou de terrains déjà artificialisés, le conseil municipal a décidé de proposer les bâtiments communaux comme zones susceptibles de faire l'objet d'implantation de structures.

DANS NOTRE VILLAGE

⌚ La réfection des chaussées est en cours sur la fin du chemin de Parayre. Celle du virage du chemin de la Salvetat aura lieu au printemps.

⌚ Le curage des fossés se poursuit : chemin de Parayre, rue Danflous, haut du chemin de Lahage.

⌚ Dans la continuité des travaux de réfection de la façade de la Mairie, nous allons procéder au remplacement des portes et fenêtres de la salle André Deladge côté route. Cette rénovation énergétique améliorera l'isolation du bâtiment avec de nouvelles menuiseries et des suppressions d'ouvertures.

⌚ Les travaux se poursuivent dans la salle du conseil. Après le remplacement des portes et fenêtres, la sécurisation du plancher et l'installation d'un nouveau mobilier, les travaux d'électricité sont en cours. La dernière phase de cette rénovation sera les travaux de peinture.



Journée Citoyenne

La prochaine Journée Citoyenne aura lieu le 25 mai 2024. Vous serez invités à une réunion de préparation dans quelques semaines. Nous vous soumettrons une liste de chantiers possibles qui sera enrichie par vos idées et vos propositions

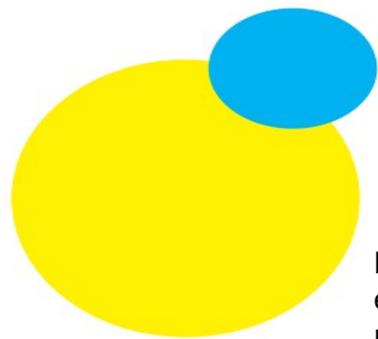
..... CIVISME ET INCIVILITÉS

Depuis quelques temps, nous déplorons sur notre commune, une multiplication des actes d'incivilité.

Un trop grand nombre de poubelles sauvages sont à regretter aux alentours des conteneurs à poubelles. Si vous constatez un dysfonctionnement dans l'ouverture du caisson, n'hésitez pas à en informer la mairie mais ne laissez pas vos poubelles au pied des conteneurs. Nous pouvons compter sur la réactivité de la communauté de communes Cœur de Garonne pour débloquer les ouvertures des caissons et vider les conteneurs lorsqu'ils sont pleins.

Le coin pétanque a encore subi des dégradations. Pour rappel, cet espace a fait l'objet d'un embellissement lors de notre journée citoyenne. Il est malencontreux que des piquets des arbres et les portes des toilettes aient été brûlés pour peut-être allumer le barbecue....

Le conseil municipal souhaite rappeler que le stationnement de nos véhicules est strictement limité aux places de parking prévues à cet effet. De plus, la circulation des motocross est formellement interdite sur les voies ouvertes à la circulation publique et sur les petits chemins de terre privés et publics. Seul l'usage sur une propriété ou un terrain privé avec une autorisation préfectorale est permis.



..... LES COMMERCES À BEAUFORT

Le commerce ambulante contribue à maintenir le lien social pour les aînés et personnes isolées, à redynamiser le village, à offrir un service de proximité en proposant des produits de qualité et adaptés à la demande. Quatre commerçants, domiciliés dans des communes avoisinantes, se déplacent sur Beaufort.

L'épicerie s'arrête au centre du village, av Jacques Cousse, le vendredi entre 11h45 et 12h30.

Produits locaux, fruits et légumes de la région, viande d'éleveurs du Gers et de Haute Garonne

Contact : Teddy 06 42 46 72 98



La poissonnerie fait halte Place du 19 mars 1962, le vendredi entre 9h00 et 9h15

Tous les produits lui sont livrés dans la nuit du jeudi au vendredi.

Elle peut s'arrêter devant chez vous à la demande.

Contact : 06 83 76 67 50

Christophe, boulanger, se fournit en farine au moulin de Monblanc. Il fabrique et cuit son pain dans son four à bois à Savères. Ses produits sont BIO, certifiés AB.

Le pain est défourné à 14h pour être livré à 15h tous les jeudis, à l'entrée de la salle André Deladje, derrière les grilles

Il fonctionne par abonnement : 42€/10 pains d'1kg.

Contact : 07 70 28 97 55



Kevin est un coiffeur homme, femme, enfant. Il se déplace sur quatre communes limitrophes selon son planning. Il nous reçoit dans son camion aménagé, installé sur le parking en face de la Mairie.

Contact : 07 50 09 90 85

ÉTAT CIVIL

Décès :

Arlette ARNAUDÉ née LOUGARRE le 29 juillet

Raymond DUPUY le 03 novembre

Patrick ARNAUDÉ le 20 novembre

Naissances :

ARMONY, fille de Emy SALOM et Arnaud

CALVAYRAC le 15 septembre

Mariages :

Marine BELLOC et Benoît HOUPERT le 8

juillet

Nancy GUERRA et Alexandre NONANTA le 30

septembre

Les professionnels à Beaufort

Vous pouvez retrouver tous les professionnels de Beaufort sur le site de la Mairie :

Mairie-beaufort31.fr

Accueil/vivre à Beaufort/Annuaire des professionnels de la commune

Si vous êtes un professionnel et que vous désirez figurer sur cette liste, n'hésitez pas à le signaler en mairie

LE SAVIEZ-VOUS ?